



FICHE PRATIQUE

Remplacer votre badge d'accès et émetteur parking

ts

Comment effectuer une demande de badge d'accès ou d'émetteur parking ?

Vous trouverez dans cette fiche pratique les principales informations sur les modalités de remplacement et de gestion de vos badges d'accès et émetteurs parking.

Vous êtes locataire d'un logement et/ou d'un parking Elogie-Siemp, votre agence vous a remis, à votre arrivée, un ou plusieurs **badges d'accès** à votre immeuble selon la typologie de votre logement et/ou un **émetteur parking**.

Vous avez la possibilité de **demandeur un nouveau badge d'accès immeuble ou émetteur parking** en cas de dysfonctionnement du matériel, de perte, casse ou vol.

Dysfonctionnement du matériel

Si votre badge d'accès à votre immeuble ou votre émetteur parking ne fonctionne pas alors qu'il est en bon état apparent, celui-ci peut être **échangé**.

Veuillez toutefois vérifier que la pile, dont le remplacement est à votre charge, est en état de marche.

Rapprochez-vous de votre gardien, gardienne ou du Service Relations Locataires afin de convenir d'un rendez-vous dans votre agence. Il vous faudra présenter **votre pièce d'identité et le badge d'accès immeuble ou émetteur parking défectueux** qui sera à remettre à Elogie-Siemp. Un nouveau badge ou émetteur vous sera alors remis.

Perte, casse et vol

En cas de perte d'un ou plusieurs badges ou de votre émetteur parking, nous vous demandons de bien vouloir **prévenir votre gardien, gardienne ou le Service Relations Locataires le plus rapidement possible**.

Il vous sera alors demandé d'indiquer **le numéro et/ou la couleur des badges** restant en votre possession afin de désactiver le ou les badges perdus.

- Toute demande de badge d'accès supplémentaire ou en cas de perte, casse ou vol, est facturée **20 € par badge**.
- Toute demande d'émetteur supplémentaire en cas de remplacement suite à une perte, casse ou vol est facturée **60 € par émetteur**.

Chaque remise de badge fait l'objet d'une **attestation de remise d'un badge d'accès immeuble/émetteur parking** ainsi que d'une **facturation sur votre quittance émise suite à votre passage en agence**.



Conseils pour les demandes à un serrurier externe

- › Les copies réalisées par un serrurier externe sont immédiatement **signalées et bloquées** par nos logiciels ainsi que les badges et émetteurs d'origine.
- › Ces copies peuvent poser un **réel problème de sécurité** des immeubles (accès aux immeubles ou parkings à des personnes extérieures).
- › Le **coût pour une copie de badge ou émetteur est plus important** chez un serrurier.

Conditions

Mon badge d'accès

Vous pouvez disposer de plusieurs badges d'accès pour votre immeuble, selon la typologie de votre logement.

- › T1 : 2 badges
- › T2 : 3 badges
- › T3 : 4 badges
- › T4 et plus : 5 badges

Toute demande supplémentaire doit être justifiée.

Mon émetteur parking

Vous pouvez disposer d'un émetteur par place de parking.



Vos contacts

- **Votre gardien ou votre gardienne,**
dont le numéro de téléphone se trouve
dans le hall de votre immeuble.
- **Le Service Relations Locataires**
au **01 40 47 55 55**
du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

**Votre Espace
locataire**



extranet.elogie-siemp.paris

